

# Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

## Avis de marchés publics

Procédure adaptée  
Marchés inférieurs à 90 000 € HT

### Commune d'Arzon

PI - Révision du Plan local d'urbanisme de la commune

#### PROCÉDURE ADAPTÉE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : mairie d'Arzon. Correspondant : Mme Frédérique Gauvain, 19, rue de la Poste, 56640 Arzon (56640). Tél. 02 97 53 73 05. Courriel : [achats@arzon.fr](mailto:achats@arzon.fr)

**Type d'organisme** : commune.

**Objet du marché** : PI - révision du Plan local d'urbanisme de la commune d'Arzon.

**Type de marché** : services.

L'avis implique un marché public.

**Caractéristiques principales** :

**DCI téléchargeable sur le profil d'acheteur de la commune** : <https://www.megalibretagne.org>

**Type de procédure** : procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres** : 4 octobre 2024 à 12 h 30.

**Date d'envoi du présent avis** : 5 septembre 2024.

## Marchés publics

Procédure adaptée

### Communauté de communes

#### Auray Quiberon Terre Atlantique

Deuxième phase de réaménagement

du Parc d'activités de Montauban Bosseno

sur la commune de Carnac

(terrassement, voirie, eaux pluviales)

#### PROCÉDURE ADAPTÉE

**Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur** : communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique, correspondant : M. le Président, espace Tertiaire Porte Océane, rue du Danemark, BP 70447, 56404 Auray cedex. Tél. 02 97 29 18 69, fax 02.97.29.18.68.

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marches.megalibretagne.bzh/entreprise>

Publicité supplémentaire en complément de l'avis à titre principal effectué au BOAMP annonce n° 24-101327.

**Objet du marché** : deuxième phase de réaménagement du Parc d'activités de Montauban Bosseno sur la commune de Carnac (terrassement, voirie, eaux pluviales).

**Mots descripteurs** : voirie, terrassement.

**Nature et étendue (travaux)** : description des travaux à l'article 2.2.1 du règlement particulier de consultation (RPC). Les travaux ne sont pas divisés en lots, ni en tranche. Refus des variantes.

**Critères d'attribution** :

- valeur technique de l'offre : 60 points ;

- prix des travaux : 40 points.

**Type de procédure** : procédure adaptée définie aux articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la commande publique.

**Date limite de réception des offres** : 8 octobre 2024 à 12 h 00.

**Justifications à produire au titre de la candidature** : voir article 3.2 du règlement particulier de la consultation.

**Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels** : retrait uniquement sur la plateforme de dématérialisation accessible de la manière suivante : Url : <https://marches.megalibretagne.bzh/entreprise>

- Documents payants : non.

**Date de l'envoi de l'avis à la publication** : 5 septembre 2024.



Opérations de travaux d'aménagement sur le territoire

#### PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Acheteur** : commune d'Hennebont. Siret : 21560083400018. 56700 Hennebont

**Groupeur de commandes** : oui (dans le cadre des lots 1 et 2), coordinateur du groupement : commune d'Hennebont.

**Section 2 : communication** :

**Moyen d'accès aux documents de consultation en intégralité et outil de dépôt de plis** : profil acheteur de la ville :

<https://marches.megalibretagne.bzh/entreprise>

**Identifiant interne de la consultation** : 2024-37.

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : non.

**Contact** : Michèle Dollé. [CommandePublique@mairie-hennebont.fr](mailto:CommandePublique@mairie-hennebont.fr)

**Section 3 : procédure** :

**Type de procédure** : procédure adaptée ouverte.

**Conditions de participation** : voir RC.

**Technique d'achat** : sans objet.

**Date et heure limites de réception des plis** : 9 octobre 2024 à 12 h 00.

**Présentation des offres par catalogue électronique** : interdite.

**Réduction du nombre de candidats** : non.

**Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale)** : oui.

**L'acheteur exige la présentation de variantes** : non.

**Critères d'attribution des lots 1 et 2** :

Critère 1 : valeur économique 70 points.

Critère 2 : valeur technique 20 points.

SC 1 : qualité des moyens humains et matériels 5 points.

SC 2 : qualité de la méthodologie proposée, dont évaluation des contraintes, et gestion sécuritaire 10 points.

SC 3 : qualité/cohérence du planning d'exécution des travaux et délais 5 points.

Critère 3 : valeur environnementale 10 points.

**Critères d'attribution du lot 3** :

Critère 1 : valeur économique 70 points.

Critère 2 : valeur technique 20 points.

SC 1 : qualité des moyens humains et matériels 4 points.

SC 2 : qualité de la méthodologie proposée 12 points.

SC 3 : qualité/cohérence du planning d'exécution des travaux et délais 4 points.

Critère 3 : valeur environnementale 10 points.

**Section 4 : identification du marché** :

**Intitulé du marché** : opérations de travaux d'aménagement sur le territoire d'Hennebont.

**Code CPV principal** : 45233220-7.

**Type de marché** : travaux.

**Description succincte du marché** : travaux d'aménagement de voirie (et réseau d'eaux pluviales pour les lots 1 et 2) relatifs à trois opérations.

**Lieu principal d'exécution du marché** : Hennebont.

**Durée du marché (en mois)** : jusqu'à la fin des obligations en découlant (périodes de garantie incluses).

**La consultation comporte des tranches** : non.

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : non.

**Section 5 : lots** :

**Marché alloti** : oui.

Description du lot 1 : travaux d'aménagement de voirie et réseau d'eaux pluviales rue Jean-Tual (tronçon Joffre/Kesler-Bouedec).

Description du lot 2 : travaux d'aménagement de voirie et réseau d'eaux pluviales rue de Kérandré (Carrefour Denis-Papin).

Description du lot 3 : aménagement piste cyclable avenue Pasteur, 1ère tranche, secteur Châteauneuf/Kerroch, Le Saëc.

**Lieu d'exécution** : voir intitulé du lot.

**CPV** : 45233220-7.

**Section 6 : informations complémentaires** :

**Visite obligatoire** : non (fortement conseillée).

**Autres informations complémentaires** :

**Groupeur de commandes dans le cadre des lots 1 et 2** : ville d'Hennebont et Lorient Agglomération.

**Intégration d'une clause d'insertion** : négociation possible dans les conditions prévues au règlement de consultation.

## Compagnie des Ports du Morbihan

Mission de coordination de SPS pour les opérations

de 2e et 3e cat. relatives aux marchés

#### PROCÉDURE ADAPTÉE

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Compagnie des Ports du Morbihan. Correspondant : M. Clément Marchandise, 18, rue Alain-Gerbault, 56006 Vannes, tél. 02 97 42 63 44.

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://demat.centraledesmarchés.com/7077292>

**Type d'organisme** : autres organismes publics.

**Objet du marché** : mission de coordination de SPS pour les opérations de 2e et 3e cat. relatives aux marchés passés par la Compagnie des Ports du Morbihan.

**Type de marché** : services.

**Site ou lieu d'exécution principal** : Département du Morbihan, 56000 Vannes.

**Classification CPV** : **Objet principal** : 71317210-8.

L'avis implique un accord cadre.

Refus des variantes.

**Accord-cadre** :

**Durée de l'accord-cadre en année(s)** : 1.

**Critères d'attribution** : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (lettre d'invitation, cahier des charges...)

**Type de procédure** : procédure adaptée.

**Date limite de réception des offres** : 27 septembre 2024 à 14 h 00.

**Délai minimum de validité des offres** : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Date d'envoi du présent avis** : 5 septembre 2024.



Maitrise d'oeuvre concernant l'aménagement

de l'entrée du bourg

#### AVIS RECTIFICATIF

**Section 1 : Identification de l'acheteur** :

**Nom complet de l'acheteur** : mairie de Plumelin.

**Numéro national d'identification** :

**Siret** : 21560174100014.

**Ville** : Plumelin.

**Code postal** : 56500.

**Groupeur de commande** : non.

**Section : Identification du marché** :

**Intitulé du marché** : marché de maîtrise d'oeuvre concernant l'aménagement de l'entrée du bourg de Plumelin.

**Code CPV principal** : 71000000-8.

**Type de marché** : travaux.

**Description succincte du marché** : marché de maîtrise d'oeuvre concernant l'aménagement de l'entrée du bourg de Plumelin.

**Section - Informations rectificatives** :

**Information rectificative** : la date de remise des offres est modifiée.

### Vie des sociétés



CS 20001, 56314 LORIENT cedex

#### Commune d'INZINZAC-LOCHRIST

Révision du zonage

d'assainissement des eaux usées

#### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

M. le Président de Lorient Agglomération

a prescrit par arrêté l'enquête publique

relative à la modification du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune d'Inzinzac-Lochrist.

Cette enquête publique se déroulera : du

lundi 2 septembre 2024 (9 h 00) au

vendredi 4 octobre 2024 (17 h 00) inclus,

pour une durée de 33 jours consécutifs, à

la mairie d'Inzinzac-Lochrist, aux jours et

heures d'ouverture au public indiqués ci-

après :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 00.

- fermée le mercredi après-midi.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre

d'enquête à feuillets non mobiles, côtés

et paraphés par le commissaire enquêteur

seront déposés à la mairie d'Inzin-

zac-Lochrist, siège de l'enquête.

Durant la période de l'enquête publique,

tout intéressé pourra se rendre à la mairie

d'Inzinzac-Lochrist, aux jours et heures

d'ouverture, prendre connaissance des

dossiers et consigner ses observations et

propositions éventuelles sur le registre

d'enquête. Il pourra également communi-

quer au commissaire enquêteur, qui les

annexera au registre, ses observations et

propositions éventuelles par correspon-

dance, adressée au nom du commissaire

enquêteur, au siège de l'enquête : mairie

d'Inzinzac-Lochrist, place Charles-de-

Gaulle, 56650 Inzinzac-Lochrist.

Le dossier sera également consultable

sur le site de Lorient Agglomération à

l'adresse : [www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)

Le public pourra communiquer ses observa-

tions par voie électronique à l'adresse :

zoningeinzinzac@agglo-lorient.fr

Toute personne peut, sur sa demande et

à ses frais, obtenir communication du

dossier d'enquête publique auprès du

maire d'Inzinzac-Lochrist en version

numérique ou en format papier, dès la

publication de l'arrêté d'ouverture de l'en-

quête (renseignements au

02 97 85 30 30).

M. Jean-Yves Kerdreux a été désigné

commissaire enquêteur par M. le Prési-

dent du tribunal administratif de Rennes

le 17 mai 2024.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la

disposition du public, en mairie

d'Inzinzac-Lochrist, les jours suivants :

- lundi 2 septembre 2024 de 9 h 00 à

12 h 00,

- mercredi 18 septembre 2024 de 9 h 00 à

12 h 00,

- vendredi 4 octobre 2024 de 14 h 00 à

17 h 00.

À l'expiration du délai d'enquête, le regis-

tre d'enquête (et les documents annexés)

sera transmis au commissaire enquêteur

et clos par lui.

Le rapport et les conclusions du commis-

saire enquêteur seront tenus à la dispo-

sition du public à la mairie d'Inzinzac-

Lochrist, aux jours et heures habituels

d'ouverture, ainsi que sur le site internet

de Lorient agglomération

([www.lorient-agglo.fr](http://www.lorient-agglo.fr)) pendant un an à

compter de la date de clôture de l'en-

quête. Les personnes intéressées pour-

ront en obtenir communication dans les

conditions prévues au titre Ier de la loi

n° 78-753 du 17 juillet 1978. À l'issue de

l'enquête, le dossier du zonage d'assai-

nissement des eaux usées éventuelle-

ment modifié pour tenir compte des avis

formulés lors de l'enquête et des conclu-

sions du commissaire enquêteur, sera

soumis au Conseil Communautaire pour

approbation.

Pour avis

La Gérance.

Le journal peut intégrer, de façon totale ou partielle, sur la zone d'édition, (le(s) supplément(s) suivant(s) : Space - Bien-être.

Commune de GRAND-CHAMP

#### AVIS DE MISE

#### À ENQUÊTE PUBLIQUE

#### N° 2

Projet d'aménagement

du secteur de Lann Guinet

Le public est informé qu'en exécution de

l'arrêté municipal n° 153-2024 du 23 juin

2024, il sera procédé sur la commune

de Grand-Champ, à une enquête publi-

que portant sur le projet d'aménagement

du secteur de Lann Guinet.

Ce projet consiste à aménager le secteur

de Lann Guinet, soit environ 12,5 ha,

pour accueillir une centaine de nouveaux